HAL
open science

# Notes sur Louis David (1644-vers 1718), graveur, éditeur et fabricant d'indiennes à Paris et à Avignon

Francesca Mariano

## To cite this version:

Francesca Mariano. Notes sur Louis David (1644-vers 1718), graveur, éditeur et fabricant d'indiennes à Paris et à Avignon. Nouvelles de l'estampe, 2020, 10.4000/estampe.1533 . hal-03926942

**HAL Id: hal-03926942**

**https://unilim.hal.science/hal-03926942**

Submitted on 6 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Nouvelles de l'estampe**

**263 | 2020**
**Varia**

# Notes sur Louis David (1644-vers 1718), graveur, éditeur et fabricant d'indiennes à Paris et à Avignon

*Notes on Louis David (1644-vers 1718), etcher, publisher and* indiennes *maker in Paris and in Avignon*

**Francesca Mariano**

**Édition électronique**
URL : http://journals.openedition.org/estampe/1533
DOI : 10.4000/estampe.1533
ISSN : 2680-4999

**Éditeur**
Comité national de l'estampe

**Référence électronique**
Francesca Mariano, « Notes sur Louis David (1644-vers 1718), graveur, éditeur et fabricant d'indiennes à Paris et à Avignon », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 263 | 2020, mis en ligne le 02 décembre 2020, consulté le 20 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/estampe/1533 ; DOI : https://doi.org/10.4000/estampe.1533

Ce document a été généré automatiquement le 20 décembre 2020.

La revue *Nouvelles de l'estampe* est mise à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution 4.0 International License.

# Notes sur Louis David (1644-vers 1718), graveur, éditeur et fabricant d'indiennes à Paris et à Avignon

*Notes on Louis David (1644-vers 1718), etcher, publisher and* indiennes *maker in Paris and in Avignon*

Francesca Mariano

En souvenir de Simon Gautier

1 D'après un certain nombre de gravures et de documents d'archives, nous apprenons que le fils de Jérôme David (v. 1590/1600-v. 1670) et neveu de Charles David (v. 1590-1632), Louis, exerce d'abord le métier de graveur de son père et de fabricant d'indiennes à Paris, puis s'établit à Avignon où il travaille également en tant qu'éditeur d'estampes. Ces trois activités font état d'un profil polyvalent et de compétences variées qui lui ont permis tout au long de sa carrière de saisir les multiples possibilités d'évolution que lui offrait le marché de l'estampe.

2 Né du second mariage de Jérôme David avec Pierrette Chardron[1], Louis David est baptisé le 29 mars 1644 dans l'église de Notre-Dame de la Pissotte[2], située aux abords du château de Vincennes, où vivait à l'époque la famille[3]. La marraine de l'enfant est Louise Honnervogt[4], fille de l'éditeur et marchand d'estampes Jacques Honnervogt (1583 ?-1666 ?), qui publie des cuivres de Jérôme David au cours des années 1640[5]. Probablement, suite à la mort de ce dernier en 1677, Louis décide de quitter Paris pour aller s'installer à Avignon, où il pouvait compter sur la présence des parents de sa femme, les Roma ou Roman[6], eux aussi actif dans le commerce de l'estampe. Louis David est le premier à introduire dans la ville d'Avignon la fabrication d'indiennes, c'est-à-dire de toiles imprimées à l'aide de bois gravés selon la mode qui rayonnait alors depuis Paris. En tant que graveur, à Avignon il travaille pour de nombreuses institutions telles que l'archevêché, l'université, la Ville elle-même et les États du Comtat-Venaissin. Le style de Louis David est souvent inégal : si les premières œuvres sont caractérisées par un dessin soigné et un style assez fin, à Avignon il travaille dans le domaine de l'imagerie populaire et religieuse et son art devient expéditif et raide. En

général, il préfère graver d'après ses propres inventions, mais il ne dédaigne pas d'interpréter les modèles d'autrui en les adaptant à son public.

3 Tandis qu'à partir de 1677 l'activité avignonnaise de Louis David est assez bien documentée et célébrée par des érudits locaux, tels que Léopold Duhamel[7] et Hyacinthe Chobaut[8], celle qui précède, menée à Paris, demeure encore fort mal connue. Cela pour plusieurs raisons : Louis David passe ses trente-trois premières années à Paris en y laissant moins d'une dizaine de gravures signées[9], pour ensuite s'établir à Avignon, enclave papale[10], et il ne reviendra plus jamais dans la capitale. La pénurie d'archives concernant la phase parisienne et la latinisation de son prénom en Ludovicus ont contribué à entretenir une certaine confusion avec son contemporain Ludovico Antonio David (1648-1709), peintre-graveur italien actif à Venise et à Rome entre 1665 et 1700[11], qui signe lui aussi ses planches avec le monogramme « LD ». En effet, dans son *Manuel de l'amateur d'estampes*, Charles Le Blanc mentionne cinq œuvres de Louis David et le qualifie de peintre et graveur à l'eau-forte et au burin, né à Avignon, travaillant à Avignon et à Rome de 1665 à 1706[12].

4 Cette contribution se propose d'éclaircir la trajectoire artistique de Louis David, en s'intéressant aux motivations qui l'ont conduit à cette mobilité, allant de ce fait à contre-courant du choix habituel d'autres graveurs français du XVII^e^ siècle – préférant s'installer à Paris après des pérégrinations menées souvent à l'étranger[13] – puis de saisir les stratégies de son insertion au sein du commerce de l'image.

# L'essor à Paris

## La formation dans l'atelier paternel

5 Né dans une famille de graveurs, Louis David se forme dans l'atelier de Jérôme David à Paris. Comme la plupart des artistes d'une certaine réputation celui-ci avait des apprentis : certains, comme David Pelletier (1612- ?)[14] ou Pierre Boudan (v. 1628-1652)[15], n'ont pas laissé de traces significatives de leur production artistique, mais leurs noms sont connus par les archives. Dans ce contexte, Louis David pourrait-il avoir participé à la réalisation de quelques gravures de Jérôme ? Weigert a déjà remarqué des différences stylistiques dans l'abondante production de ce dernier. Par exemple, à propos du *Portrait de Nicolas Frémont d'Ablancourt*, signé et daté 1665, il affirme que « le style s'écarte totalement de l'œuvre de Hierosme ou Jérôme David[16] » et il l'attribue à un mystérieux Henry David, dont l'existence n'a jamais été prouvée. La confirmation d'une collaboration entre père et fils, jusqu'à présent ignorée, réside dans des œuvres que nous avons récemment identifiées.

6 Les plus anciennes pièces datées de Louis David remontent à 1663 et attestent de l'influence, directe ou indirecte, de Jérôme.

Ill. 1. Louis David, frontispice pour *Les divertissements de Forges,* Barbin, 1663. BnF, Imprimés, 8-BL-22002.

7 Cette année-là, Louis signe le frontispice pour *Les divertissements de Forges*[17] (**Ill. 1**) de Guillaume Colletet : la composition montre, au milieu d'un bois, un jardin clôturé où un chevalier enveloppé dans un manteau désigne une fontaine à un musicien, qui s'avère être une copie du frontispice inventé et gravé par François Chauveau (1613-1676) pour *Le Jardinier françois* (**Ill. 2**), livre attribué à Nicolas de Bonnefons et publié pour la première fois en 1651 (in-12)[18].

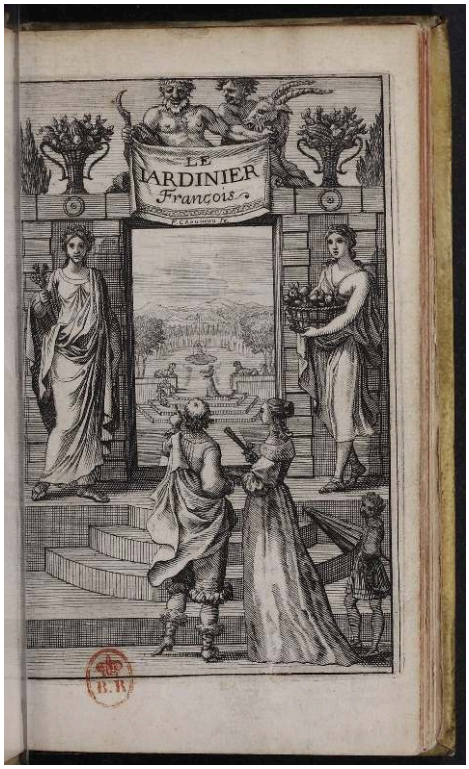


Ill. 2. François Chauveau, frontispice pour Nicolas de Bonnefons, *Le Jardinier françois*, P. Deshayes, 1651. BnF, Imprimés, S-15353.

8 Pour l'illustration de la huitième édition de cet ouvrage (in-12), paru chez Antoine de Sommaville en 1665[19], à son tour Jérôme David copie frauduleusement dans le même sens l'invention de Chauveau (**Ill. 3**), en simplifiant le décor[20].

Ill. 3. Jérôme David d'après François Chauveau, frontispice pour Nicolas de Bonnefons, *Le Jardinier françois,* A. de Sommaville, 1665, burin, 125 x 74. BnF, Imprimés, S-15357.

9 Ainsi le père et le fils puisent aux mêmes modèles qu'ils interprètent chacun à sa guise. Toujours en 1663, Louis David signe de son monogramme « LD » le frontispice[21] de la deuxième édition[22] publiée chez Jean Ribou des *Maximes politiques de Tacite, ou l'art de vivre à la Cour* (in-12°)[23] écrites par Jean Puget de La Serre (1600-1665). L'année suivante, à l'ouvrage[24] édité toujours par Ribou, fut ajouté le portrait gravé par Jérôme David de Denis Marin de La Chasteigneraye (1601-1678), conseiller d'État, intendant des finances de France et dédicataire de l'ouvrage. Jérôme David n'aurait-il pas voulu introduire ainsi officiellement son fils, qui n'avait même pas vingt ans, dans le commerce de l'estampe à Paris en lui laissant signer le frontispice du volume du célèbre Puget de La Serre en gardant pour lui le portrait du dédicataire ? Cela semble probable. La collaboration entre Jérôme et Louis a été déjà évoquée par Brulliot[25], qui signale une gravure de Jérôme d'après un dessin de Louis[26] pour *Les histoires d'Alexandre le Grand* que nous n'avons malheureusement pas retrouvé.

10 Effectivement, à la fin de sa carrière, il semble que Jérôme David se soit servi des modèles de son fils : les signatures des deux artistes se trouvent sur une gravure (**Ill. 4**), datable des années 1660-1670[27], connue par l'exemplaire conservé au British Museum de Londres.

Ill. 4. Jérôme David d'après Louis David, *Grand Branle, Valée De Misere, Estta Deplorable, Et Cris Dv Pevple*, burin, 397 x 515. Londres, British Museum 1872,0214.402.

11 À l'origine, cette estampe était conçue pour illustrer les misères du peuple parisien mais, à une époque inconnue, le cuivre passa vraisemblablement à Amsterdam, où le titre a été modifié pour faire référence aux difficultés des commerçants locaux et pour dénoncer des mécontentements politiques et sociaux.

12 En 1669, Louis David grave d'après un tableau non identifié de Thomas Blanchet (1614-1689)[28] : *Portrait de Louis Pelisson, sieur de Chasteauvert* (**Ill. 5**), célèbre acteur qui exerçait une activité itinérante dans toute la France[29].

Ill. 5. Louis David d'après Thomas Blanchet, *Portrait de Louis Pelisson sieur de Chasteauvert.* Burin, 221 x 177. BnF, Estampes, N2 (Pellisson, Louis).

13 Le graveur dut voir à Paris l'œuvre de Blanchet dont il était l'un des interprètes[30]. Toutefois, contrairement à ce qui a été affirmé par Lucie Galactéros-de Boissier, aucune preuve ne subsiste permettant d'affirmer que les deux artistes se sont connus à Rome, où Blanchet séjourna de 1647 à 1653[31].

14 Vers 1670, Claude Malbouré (v. 1645- 1714/1719)[32], spécialisé dans les placards de thèse, publie à son adresse « in Aula Albretiaca prope S. Hilarium » trois gravures de Louis David, dont il devient ainsi le principal éditeur parisien. En effet, outre un *Saint Louis*[33] à mi-corps dans un cadre hexagonal et une pièce à la gloire de la *V.M. Madeleine Martine de la Sainte Trinité fondatrice de l'ordre de Notre Dame de Miséricorde*[34] de modeste qualité, Malbouré édite en 1672 un *Saint Pierre et saint Paul* pour la confrérie des maîtres foulons de draps[35] **(Ill. 6)**.

Ill. 6. Louis David, *Saint Pierre et Saint Paul*, burin, 395 x 350. BnF, Estampes, Re-13 (5)-fol., fol. 248.

15 Cette dernière image présente les deux apôtres débout devant une vue imaginaire de Rome, avec dans la partie inférieure une oraison en l'honneur des deux saints patrons de la confrérie. Le cadre richement fleuri comporte aux coins supérieurs deux médaillons avec la *Conversion de saint Pierre et de saint Paul* et plus bas d'autres illustrant différentes activités des foulons de draps. Cette image montre la maîtrise de Louis David dans le maniement du burin, et apporte la preuve de ses liens avec les professionnels du tissu parisien. En 1658, Jérôme David avait déjà gravé pour les tissutiers, rubaniers et ouvriers en drap d'or, d'argent et de soie le placard *De pardon et d'indulgence de la confrérie de la Nativité de la sainte Vierge* et en 1662 pour le même, un autre pardon publié par Saincton[36].

16 En 1672, Louis David fournit à son père un autre dessin à graver ayant pour sujet le *Tableau des âges de la vie humaine*[37]; celui-ci, après avoir effacé le nom du dessinateur et la date, réutilisa le cuivre pour l'almanach de l'année 1673[38]. Composé de deux planches (**Ill. 7**), cette allégorie, sans aucun rapport avec les événements, fait partie des thèmes généraux que les éditeurs d'almanachs gardaient en réserve en cas de besoin[39].

Ill. 7. Jérôme David d'après Louis David, *Almanach pour l'an de grâce 1673*, burin, 780 x 504. BnF, Réserve Qb-201 (171)-Ft 5.

17 Mais en l'occurrence, l'éditeur adapte le sujet des âges de la vie humaine aux circonstances de l'actualité politique, et plus particulièrement à la guerre de Hollande qui vient de commencer. En ajoutant à chaque âge le nom d'une ville, d'une région ou d'une rivière des Pays-Bas Espagnols, le but recherché est clair : chaque ville ou province de Hollande a la durée de vie que lui impose la France[40]. En raison de l'âge très avancé de Jérôme David en 1672-1673, il est probable que la planche a été gravée plus tôt[41] : après cette date la collaboration entre père et fils semble s'interrompre, mais Louis continue à travailler à Paris, en diversifiant sa production.

## Créer des indiennes à Paris.

18 En effet, le 12 juin 1673, Louis David passe contrat pour six mois[42] avec un imprimeur en taille-douce nommé Jean Langlois[43] afin d'imprimer des toiles pour faire des robes, selon la mode des indiennes qui se développait alors à Paris[44], à condition que celle-ci « ne soit pas passée avant lesdits six mois » ce qui donne la dimension de la précarité de l'entreprise.

19 Ces tissus peints[45] ou imprimés aux coloris étincelants étaient communément appelés indiennes à cause de leur importation d'Asie par la Compagnie française des Indes orientales. Pour satisfaire une demande toujours croissante, on cherchait à imiter l'indienne par l'impression des toiles de lin, de chanvre ou de coton avec des moules de bois : leur prix modique les destinait à une classe plutôt populaire, tandis que les véritables indiennes importées étaient réservées aux classes aisées.

20 Les études d'Henri Clouzot[46] et d'Henry-René d'Allemagne[47], et plus récemment celle d'Olivier Raveux[48], sont essentielles pour comprendre les débuts de la fabrication des

indiennes en France[49]. Active à Marseille depuis 1648 au moins, cette industrie, qui semble y être née dans le milieu des cartiers et des graveurs sur bois, gagna rapidement d'autres villes françaises. Les indiennes firent leur apparition à la foire de Saint-Germain dès 1658[50], puis la mode toucha la haute bourgeoisie et la cour dès 1670, pour se répandre surtout après 1675[51]. Pouvant servir aussi bien au vestiaire qu'à l'ameublement, ces tissus légers et colorés remportèrent un succès considérable, ce qui justifia l'implantation d'une production locale.

21 Ainsi, en France, les manufactures d'indiennes se multiplient sous l'impulsion de cette demande importante. Pour optimiser leur production, les ateliers d'indiennage furent contraints dès l'origine de la rentabiliser en s'appuyant sur une main d'œuvre nombreuse et un apport élevé de capitaux, d'autant que le métier requérait la collaboration de différents corps de métiers : dessinateur, graveur, rentreuse, pinceleuse[52]. Dans ces conditions on comprend que Louis David et Jean Langlois aient entrevu dans la fabrication des indiennes l'opportunité d'accroître leur activité et leurs revenus. Précisons que le contrat stipulait que pendant les six mois que devait durer leur association, Louis David s'engageait à ne graver ni portraits, ni thèses[53] sans le consentement de son associé, avec qui il devait partager les profits provenant de cette activité.

## Chercher sa place à Paris

22 Louis David sacrifia-il son métier de graveur en taille-douce, comme le laissait entendre le contrat, pour s'ouvrir à l'impression des textiles ? Comme Nicole Garnier[54] l'a démontré, soucieux de diversifier leurs activités afin de se maintenir, il arrivait que les imagiers s'associent avec les artisans de l'impression sur tissu. Ainsi Louis David, à l'égal de certains de ses collègues, entrevit la possibilité de diversifier son commerce en s'impliquant dans la fabrication et la diffusion des indiennes. Nous ignorons si son association avec Jean Langlois remporta le succès escompté, mais on notera qu'en définitive il continua son activité de graveur. Son nom apparaît ainsi sur un nouvel almanach, celui de l'année 1677, intitulé *Le Combat naval et la Victoire remportée devant Palerme*[55], imprimé à Paris par Nicolas I[er] Langlois (1640-1703)[56] et Louis Boissevin (v. 1610-1685)[57] (**Ill. 8**).

Ill. 8. Louis David, *Combat naval et la Victoire remportée devant Palerme*, calendrier typographié imprimé sur la feuille. 814 (deux feuilles raboutées) x 534. BnF, Réserve Qb-201 (55)-Ft 5.

23 Dessinée et gravée à l'eau-forte, cette œuvre, est la dernière datée qu'il exécuta à Paris avant qu'il ne s'installe définitivement à Avignon ; on notera qu'elle se distingue par la minutie et la variété du décor visible notamment dans le traitement des poupes des différents navires. Mais en raison du petit nombre de gravures qu'il réalisa à Paris, il est probable que dès cette époque il donna la priorité aux indiennes. D'ailleurs, c'est avec le statut de maître indienneur qu'il s'installe à Avignon.

# S'établir à Avignon

## Créer des indiennes à Avignon

24 Le départ de Louis David pour Avignon coïncide probablement avec la mort de son père[58]. Son talent n'était sans doute pas suffisant pour lui permettre de reprendre l'atelier familial de Paris, où la concurrence était forte. Est-ce la raison qui le poussa à quitter la capitale ? Reçut-il une proposition de collaboration avantageuse ? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'il décida de poursuivre son activité à Avignon, où au milieu de l'année 1677 il s'établit comme faiseur d'indiennes et imagier ; profitant d'un créneau largement ouvert, il y fut alors le premier indienneur à pratiquer cet art. Le 9 décembre 1677, il passa contrat avec l'orfèvre et marchand avignonnais Antoine Coutelet[59], pour trois ans à partir de février 1678, tant pour la gravure en taille-douce que pour la fabrication des « indiennes et vraies toilles persianes » à condition de partager à parts égales les profits ou les pertes provenant de cette activité[60]. Coutelet s'engageait à fournir tous les instruments et matières premières nécessaires, presses à imprimer en taille-douce, toiles, couleurs, planches de poirier et de cuivre, etc.., tandis que la femme de David – probablement Claude Roman (ou Roma)[61] – travaillerait aux

indiennes[62]. Enfin, les associés décidèrent de délocaliser leur production dans un atelier près d'Avignon, clos de la Font-Couverte où, comme la toponymie l'indique, il y avait de l'eau en abondance pour laver leurs indiennes, tandis qu'ils tiendraient boutique en ville, rue du Change[63].

25 Mais pourquoi Louis David choisit-il précisément de s'installer à Avignon ? Rappelons que la cité avait été annexée à la couronne française par arrêt du Parlement d'Aix en juillet 1663, à titre de représailles contre les insultes faites à Rome en août 1662 par les soldats corses du pape au duc de Créqui, ambassadeur du roi, mais que l'année suivante, conformément au traité de Pise, Louis XIV le rendait au pape avec le Comtat. Depuis, le territoire bénéficiait d'une paix relative et d'une certaine prospérité. De plus, l'affranchissement du port de Marseille en 1669 favorisait toutes sortes d'importations, et les faiseurs d'indiennes français, aidés par les commerçants et les techniciens arméniens aux compétences avérées, ouvrirent alors peu à peu des ateliers d'indiennage à Avignon, Nîmes (1678) et Arles (1680)[64], et arrivèrent bientôt à exporter leurs productions en Italie et en Espagne. La ville présentait des conditions favorables pour ce genre de négoce : située au confluent du Rhône et la Durance, elle était un centre commercial bien situé à la jonction des routes du Languedoc et de la Provence ; si l'industrie de la soie était depuis longtemps bien implantée et contrôlée par la municipalité[65], l'indiennage était un métier libre et de création plus récente[66]. Ces conditions propices permirent de lui donner un large développement ; aussi, de 1678 à 1734, d'autres ateliers s'ouvrirent dans la rue des Blanchiers[67].

26 Louis David n'est pas le seul artiste parisien à travailler à Avignon à cette époque, on y trouve deux graveurs, Nicolas Billy, installé en 1670, et François Laurent actif de 1690 à 1720[68], dont nous ne connaissons aucune œuvre. Mentionnons également l'indienneur Claude Jullien, attesté à Avignon en 1689[69] et actif aussi à Nîmes[70]où on trouve en 1684 deux autres fabricants d'indiennes natifs du faubourg Saint-Marceau, Jean Delaville et Roger Query[71], ce qui laisse supposer l'existence d'une colonie d'ouvriers spécialisés émigrés de Paris qui reste encore à étudier.

## Graver pour des commanditaires locaux

27 Pour Louis David, la fabrication d'indiennes n'est qu'un complément d'activité. En effet, il semble avoir surtout vécu de son art de graveur, métier qu'il transmet ensuite à son fils Laurent, né le 24 février 1684[72].

Ill. 9. Louis David d'après Pierre Mignard, *Saint-Véran enchaînant le dragon*, burin, 420 x 310. BnF, Estampes, AA-3 (David, Louis).

28 En 1678, un an après son arrivée à Avignon, il grave pour François Matthieu, chanoine et pénitencier de la cathédrale de Cavaillon[73], *Saint Véran enchaînant le dragon*[74] **(Ill. 9)** d'après le tableau peint en 1657 par Pierre Mignard (1612-1695) **(Ill. 10)** dans la chapelle consacrée au saint patron des bergers où il est encore.

Ill. 10. Pierre Mignard, *Saint-Véran enchaînant le dragon*, huile sur toile. Cavaillon, cathédrale Saint-Véran, chapelle Saint-Véran.

29 Si le dessin est correct, David simplifie les physionomies de certains personnages dont il ne parvient pas à saisir les réactions face au miracle. Cette même année, François Matthieu lui commande une autre estampe montrant *Saint Roch et l'ange* (**Ill. 11**).

Ill. 11. Louis David, *Saint Roch et l'ange*, burin, 432 x 356. BnF, Estampes, AA-3 (David-Louis).

30 Saint Roch, protecteur de Cavaillon, est représenté en costume de pèlerin avec l'ange qui soigne la plaie en présence de François Matthieu agenouillé avec au loin la ville de Cavaillon et sa cathédrale[75]. Cette grande et belle composition sous le burin de Louis David trahit toutefois un choix de solutions empreintes d'un maniérisme attardé, ce dont atteste le jeu des pieds du saint et de l'ange qui anime la composition autrement statique, et le cadre aux fleurs stylisées, figurées sans profondeur, qui rappellent la botanique ornementale typique des indiennes, où priment l'élégance du graphisme et l'équilibre des couleurs vives évidemment absentes. Le même soin porté par David à l'ornement apparaît dans la très belle planche au *Motif floral* **(Ill. 12)** publiée à Avignon sans doute au début du XVIIIe siècle.

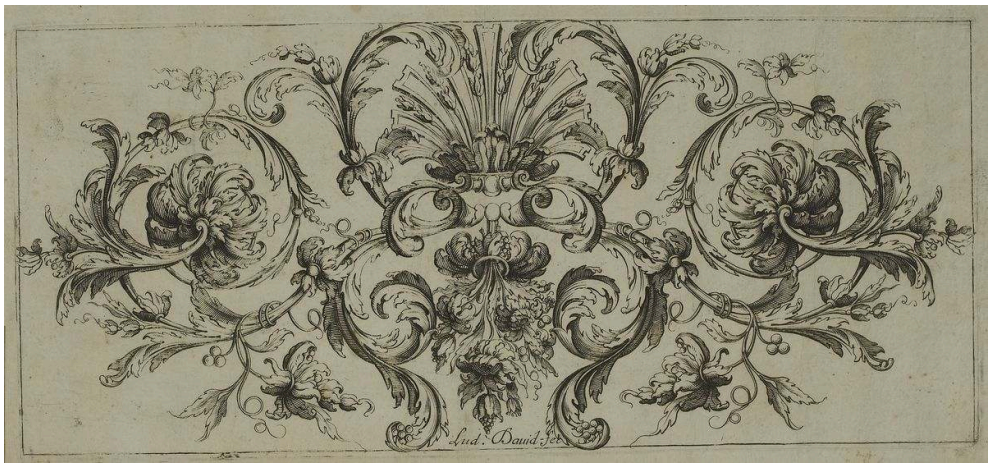


Ill. 12. Louis David, *Motif floral,* burin, 220 x 390. Avignon, Archives municipales d'Avignon, 97Fi818.

31 On y observe la symétrie parfaite du décor, la souplesse dans l'enroulement des tiges d'acanthe avec fleuron final et une liberté stylistique de grande sensibilité sans équivalent dans le reste de son œuvre gravé.

## Graver l'imagerie populaire

32 À côté de cette production recherchée et de qualité, où l'artiste travaille pour son compte, il faut mentionner son activité pour des imprimeurs locaux comme les Arnavon, les Leblond et les Désandré, pour lesquels il réalise de nombreuses images populaires et religieuses, où souvent le temps de l'art est sacrifié à l'urgence de la commande[76]. Dans ces gravures au burin ressortent les habitudes de la gravure sur bois utilisée pour les indiennes, avec les tailles parallèles qui admettent rarement les hachures, où les demi-teintes sont pratiquement inexistantes ; même lorsque l'artiste utilise des pointes fines, elles glissent en créant des bavures. Mais il arrive que le dessin soit plus élaboré et que les images soient riches de détails naïfs, d'une extrême variété[77].

33 Quelle était la valeur artistique de la production gravée de Louis David ? Il est difficile de se prononcer sur ce point. Lorsqu'il burine des images pieuses de médiocre valeur marchande pour un large public, il ne leur apporte aucun soin esthétique ni technique mais, lorsqu'il reçoit commande de travaux mieux rémunérés, il peut faire preuve d'un véritable talent.

34 De nombreuses études[78] ont montré qu'au XVIIe et XVIIIe siècles Avignon était un centre important pour l'imagerie religieuse et les cartes à jouer, et que sa clientèle s'étendait

en Suisse et en Espagne. C'est aussi qu'au XVIIe siècle, les imagiers de la rue Montorgueil gravant sur bois sont remplacés par les graveurs en cuivre de la rue Saint-Jacques, et qu'à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècle, l'imagerie sur bois se développe en province[79], ce qui offre à Louis David la possibilité de s'affirmer dans ce domaine, qu'il s'agisse d'une production su bois ou sur cuivre. Dès 1683, il installe ses presses au Change, actuelle place du Change. En 1685[80], à la mort de son associé Jean Coutelet et jusqu'en 1692 il continue seul son double métier ; il signe alors un contrat d'association pour cinq ans avec le graveur et imprimeur en taille-douce Pierre Roman[81], parent de sa femme, et le faiseur d'indiennes lyonnais Antoine Bourdin[82]. Les affaires de l'atelier devaient être assez prospères : en juin 1693 il prend en apprentissage pour la gravure le Suisse Robert Tressiard-Crotta[83], et en 1697 pour travailler aux indiennes Jean Sordet[84]. La législation prohibitive promulguée en 1686 par l'administration royale, qui interdit l'usage, la fabrication et le commerce de ces toiles de l'Inde, ne concerne pas Avignon, où les indiennes n'ont jamais été proscrites[85]. Aussi le marché y a-t-il toujours été florissant d'autant que la vogue des indiennes se poursuit et que l'arrêt de 1686 provoque de nombreux départs de France d'entrepreneurs et d'ouvriers vers la Suisse et l'Allemagne, mais aussi vers Avignon et l'Italie[86].

## Une carrière à son apogée

35 La carrière de Louis David, désormais chef d'un atelier puissant à la double spécialisation, connaît en 1693 un tournant important : en cette année il est chargé de réaliser la grande *Carte du Comtat Venassin et d'Avignon* (**Ill. 13**) du Père Jean Bonfa (1638-1724), jésuite, professeur de théologie puis de mathématique au collège de la ville.

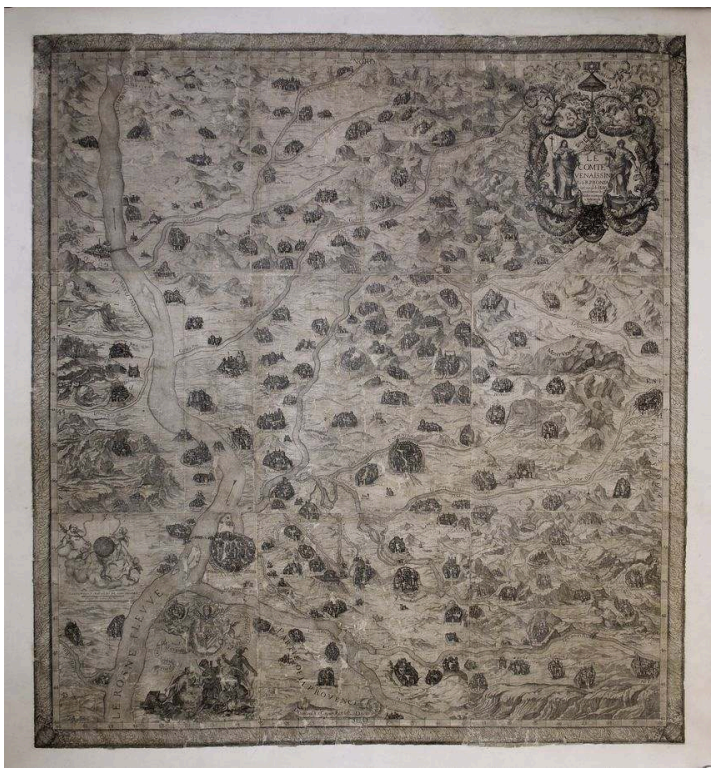


Ill. 13. Louis David d'après Jean Bonfa, *Carte du Comtat Venassin et d'Avignon*, burin, 1450 x 1400. Archives municipales d'Avignon, 120Fi161.

36 Trois ans lui sont nécessaires pour mener à bien l'exécution de cette carte qui représente aussi la principauté d'Orange[87] et qui se compose de neuf feuillets[88]. Riche de détails et entourée d'un cadre fleuri, en guise de tableau monumental, elle consacre définitivement la renommée de Louis David qui dès ce moment devient le graveur ordinaire de l'Université, de la Vice-Légation, de l'Archevêché, ce qui lui vaut la commande de nombreuses estampes pour des corporations et confréries locales[89]. En 1696, celle de Saint Bénezet, l'une des plus anciennes et importantes d'Avignon, le charge de copier la gravure du *Miracle de saint Bénezet*[90] (Ill. **14**) que Matthias Greuter (1564-1638) avait réalisée pour eux en 1603[91] car le cuivre en était devenu très usé, et les épreuves fort rares[92].

Ill. 14. Louis David d'après Matthias Greuter, *Le Miracle de Saint Bénezet*, burin, 650 x 500. Archives municipales d'Avignon 1Fi17.

37 Interprétant assez librement le dessin de Greuter, Louis David fournit alors une planche d'un dessin d'un style fruste et d'une exécution peu soignée où il remplaça le nom de Greuter par le sien et substitua les armes de la ville et de la confrérie à celle de l'archevêque Bordini. En dépit de cette œuvre médiocre, il continua à travailler activement ; cinq ans plus tard, la municipalité lui confie l'illustration du livre du père jésuite Jacques-Joseph Bontous, *L'Auguste Piétié de la Royale Maison de Bourbon, sujet de l'appareil fait à Avignon pour le réception de Monseigneur le duc de Bourgogne et de Monsieur le duc de Berry*[93], qui commémorait la réception organisée le 23 avril 1701 en grande pompe par la ville, en l'honneur des petits-fils de Louis XIV. Louis David était chargé de graver les dessins d'artistes de renom qui pour l'occasion avaient conçu les architectures et sculptures éphémères : Jean II Cotelle (1645-1708)[94], peintre de l'Académie Royale, Jean Peru (1650-1723) et son frère aîné Pierre (1649- 1723)[95], célèbres sculpteurs avignonnais. Après cette entreprise, il continue d'être très demandé par les imprimeurs et par les corporations, comme le montrent par exemple une image de la *Sainte famille* gravée en 1704 pour la confrérie des menuisiers[96], et l'année

suivante, la *Sainte Barbe* pour la confrérie des artificiers[97]. Parallèlement à cette production d'imagerie religieuse, David réalisa une série de portraits de hauts prélats et d'hommes illustres, parmi lesquels Pierre Coudere et François d'Audibert, vicomte de Lussan (1689), Philippe Antoine Gualterius (1697), le vice-légat d'Avignon Antonio Banchieri[98] (**Ill. 15**), Louis XIV (1706), et enfin Nostradamus (1716).

Ill. 15. Louis David, *Portrait d'Antonio Banchieri* Burin, 220 x 170 mm. BnF, Estampes, AA-3 (David, Louis).

38 À une date inconnue, mais vraisemblablement au début du XVIIIe siècle, le graveur illustra aussi le *Traité de géométrie pratique, stéréométrie, trigonométrie* du frère minime marseillais Joachim Rigaud en fournissant trente-deux planches qui portent l'inscription « Ludovicus David, Parisiensis, sculpsit » ou son monogramme[99].

39 À partir de 1706 les gravures de David deviennent plus rares. Cependant vers 1718, à un âge respectable, il grave encore un *cartouche pour l'Université d'Orange*[100] qui compte parmi ses dernières œuvres. Après une vie consacrée à l'art, en suivant l'exemple paternel, Louis David transmit à son tour le métier de graveur en taille-douce à son fils Laurent[101], qui perpétua ainsi la dynastie des David.

## Conclusion

40 L'évolution artistique de Louis David à Paris se caractérise par la collaboration avec son père Jérôme, graveur de renom qui l'introduit au sein du milieu de l'estampe en taille-douce. À ce passage dans l'atelier paternel correspond également une première expérience en tant que graveur d'indiennes, comme en témoigne le projet d'association daté 1673 avec l'éditeur Jean Langlois. Si la durée du contrat était seulement de six mois, pour l'histoire de l'indiennage en France l'affaire est d'importance. Il s'agit véritablement d'un document unique remontant aux origines de cet art à Paris qui

apporte de nouvelles informations sur l'activité des ateliers, et qui permet aussi de souligner l'existence, dans la capitale, d'un centre de production qui reste encore à étudier.

41 Cette expérience de Louis David à Paris a préparé celle d'Avignon et en a assuré le succès. En effet, lorsqu'en 1677 le graveur quitte Paris pour s'établir à Avignon où il ouvre le premier atelier d'indiennage de la ville, son déménagement entraine un transfert des savoirs et des technologies. Après l'ouverture en 1683 de sa boutique au Change, David occupe trois différents secteurs de la production d'images en tant que graveur, indienneur et éditeur, ce qui lui assure une certaine aisance. Par le prisme de cet artiste et de sa carrière protéiforme, il est possible de contempler les vicissitudes de la politique, la mobilité artistique entre Paris, le sud de la France et le Comtat-Venaissin entre XVII^e^ et XVIII^e^ siècle, mais aussi de comprendre les mailles du commerce de l'estampe et le rôle que les indiennes ont joué dans l'histoire de la mode, ces aspects qui mériteraient de plus amples investigations.

## Annexe : édition du contrat d'association entre Louis David et Jean Langlois (1673)

42 12 juin 1673

43 Louis David graveur en taille douce demeurant rue Chartiere, paroisse Saint Hilaire, d'une part, et Jean Langlois, imprimeur en taille douce rue des Amandiers, paroisse Saint-Etienne du Mont, d'autre part.

44 David et Langlois se sont associés du 1^er^ jour de juillet prochain pendant six mois accomplis qui finiront le dernier décembre pour tout le travail qu'ils feront tant de gravures que d'imprimerie en tailles douces et, à cette fin, ledit David s'oblige de fournir pendant ledit temps des planches gravées de nouvelle invention de quelque qualité que ce soit touchant l'impression de tailles qui courent à present tant pour jupes que pour brocard et autres ouvrages de taille imprimée, et aussi d'employer son temps necessaire pour la gravure de dites planches lesquelles ledit Langlois sera tenu d'imprimer et mettre en etat de debit à l'effet de parvenir à laquelle societé lesdits David fera l'achat des planches et autres choses nécessaires pour faire lesdites gravures et ledit Langlois sera tenu de dresser une presse en la chambre qu'ils ont conjointement loué en la maison où demeure ledit David [ils payeront le tout chacun par moitié, de même qu'ils partageront les prix de ce qu'il vendront conjointement par moitié tous les huit jours] comme aussi lesdites parties feront leur ordinaire et prendront leurs repas ensemble avec leurs femmes et enfants dans la susdiste chambre [si l'affaire ne marche pas elle sera également supportée par moitié] Et sera tenu ledit Langlois d'approuver tous les ouvrages qui seront faits par ledit David qui ne pourra pendant ledit an graver aucun these ni portraits si ce n'est du consentement dudit Langlois et qu'à condition qu'il participera de moitié dans le gain qui proviendra d'iceux, et aussi ledit Langlois ne pourra imprimer aucune chose sans le consentement du dit David et qu'à condition aussi qu'ils partagerons le gain qui en proviendra par moitié.

45 Le tout sans que lesdites parties puissent se desister et departir de la presente societé sans le consentement l'un de l'autre à peine de payer par celui qui s'en desistera à l'autre la somme de 55 livres tournois.

46 Pourvu toutefois que la mode desdites tailles imprimées ne soit passée avant lesdits six mois.

---

## NOTES

**1.** Le mariage est célébré à Paris le 6 novembre 1642 dans l'église Saint-Gervais-Saint-Protais. Les témoins sont le graveur et éditeur d'estampes Jaspar Firens et Alexandre Boudan, graveur et marchand en taille-douce, cf. Fichier Laborde, NAF 12104, fiche 26.928 ; Maxime Préaud, « Firens », *Allgemeines Künstler Lexicon*, München-Leipzig, K. G. Saur, 2004, vol. 40, p. 251.

**2.** Archives départementales du Val-de-Marne, 1MI 737 1, fol. 187.

**3.** Deux documents, datés du 16 décembre 1643 (Archives nationales, Minutier central (abrégé par la suite en AN, MC) Y183, fol. 202) et du 19 octobre 1644 (AN, MC, CIX, 178), attestent que Jérôme David demeurait au château de Vincennes, où très probablement il y tenait son atelier, cf. Stéphane Loire, « La carrière de Jérôme David », *Claude Vignon en son temps* (actes du colloque international de l'Université de Tours 28-29 janvier 1994), Paris, Klincksieck 1998, p. 169, notes 93 et 95.

**4.** Louise Honnervogt épouse Guillaume Prieur, maître tireur d'or (cf. Marianne Grivel, « Le commerce de l'estampe à Paris au xviie siècle », Genève, Droz 1986, p. 312 ; Préaud et alii 1987, p. 158). Habitant rue Saint Denis, elle meurt le 8 avril 1687 et est inhumée dans l'église Saint-Sauveur tel qu'on peut le lire son placard de décès (AN, AD75, V7E/11).

**5.** Roger Armand Weigert, *Inventaire du fonds français du XVII^e^ siècle*, Paris, t. V, p. 219-230 (Dorénavant abrégé en IFF).

**6.** Hyacinthe Chobaut, « L'industrie des indiennes à Avignon et à Orange (1677-1884) », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1938, p. 134.

**7.** Léopold Duhamel, *L'œuvre de Louis David graveur à Avignon 1667-1718*, Paris, A. Picard, 1891.

**8.** Hyacinthe Chobault, *op. cit.*

**9.** L'IFF dénombre un total de soixante-treize gravures de Louis David, dont quatre seulement publiées à Paris (IFF (Louis David), t. III, p. 391-396, n° 7, 12, 36, 38).

**10.** La ville et le Comtat Venaissin furent annexés à la France en juin 1663, à titre de représailles contre les insultes faites par les soldats corses du pape en août 1662 au duc de Créqui, ambassadeur du roi à Rome. Conformément aux accords du traité de Pise de février 1664, le roi Louis XIV rendit au pape Avignon et le Comtat Venaissin.

**11.** Silvia Colombo, « David, Lodovico Antonio », *Allgemeines Künstler-Lexicon*, Berlin, De Gruyter, 2000, vol. 24, p. 444-445.

**12.** Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampe*, Paris, F. Wieweg, E. Bouillon et E. Vieweg Successeurs, 1854-1889, vol. 2, p. 100.

**13.** C'est le cas par exemple de Jérôme David, Claude Mellan, Claude Vignon, Pierre Brebiette, Jacques Stella, Jean Couvay et Karl Audran, seulement pour citer quelque nom.

**14.** AN, MC, XVIII, 255. Contrat d'apprentissage pour trois ans au profit de David Pelletier daté 21 février 1639. Avant de rentrer dans l'atelier de Jérôme David, le jeune avait déjà effectué un apprentissage de quatre ans chez le graveur, marchand et éditeur Jean Ganière (1615 ?-1666), cf. Marie-Antoinette Fleury, Martine Constans, *Documents du Minutier central concernant les peintres,*

*les sculpteurs et les graveurs au XVIIe siècle (1600-1650),* Paris, Archives Nationales, 2010, t. II, n°862. Toutefois aujourd'hui seul le *Portrait de Louis XIII à cheval* (BnF, Estampes, Réserve Qb-201 (36)-Fol p. 35) est reconnu de sa main.

**15.** AN, MC, CIX, 178. Contrat d'apprentissage pour trois ans au profit de Pierre Boudan daté 19 octobre 1644. Suite à une dispute avec un jeune aristocrate, en 1642 ce dernier perdit un œil, cf. Simon Lhopitau, « Pierre Daret, étude monographique et catalogue de son œuvre » thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2005, t. 1, p. 75. Cet handicap ne lui permet pas peut-être de continuer dans la carrière de graveur, mais à Rome il servait d'intermédiaire commercial à son père, le graveur, éditeur et marchand d'estampes Alexandre Boudan (v. 1600-1671), cf. Jacques Kuhnmünch, « Un marchand d'estampes à Rome au XVIIe siècle : François Collignon », *Bulletin de la Société d'histoire de l'art français*, 1978, p. 79-90 ; Préaud *et alii, op. cit.* 1987, p. 62.

**16.** IFF (Henry David), p. 349-350, n° 1.

**17.** BnF, 8-BL-22002. IFF (Louis David) 38 ; Jeanne Duportal, *Étude sur les livres à figures édités en France de 1601 à 1660*, Paris 1914, p. 294.

**18.** BnF, S-15353. Sur les différentes éditions de cet ouvrage, voir Georges Vicaire, « Bibliographie gastronomique...» Paris, chez Rouquette et fils, 1890, col. 462 et suiv.

**19.** BnF, S-15357.

**20.** La gravure n'est pas mentionnée dans l'IFF. Je tiens ici à remercier Philippe Cornuaille, qui rédige actuellement une thèse de doctorat sur l'œuvre gravé de François Chauveau à Sorbonne Université, de m'avoir signalé cette estampe.

**21.** La gravure au burin (114 x 68 mm), montre Cléopâtre dans son palais royal avec un aspic autour de son bras droit et un livre ouvert où on peut lire le titre de l'ouvrage de Puget de La Serre, avec les armoiries du dédicataire derrière elle (non mentionnée dans l'IFF).

**22.** La première édition in-folio, parue en 1662 chez Denis Langlois à Paris, comporte seulement le frontispice typographique.

**23.** Lyon, Bibliothèque municipale, 801574.

**24.** BnF, R-18509.

**25.** François Brulliot, « Dictionnaire des monogrammes, marques figurées, lettres initiales noms abrégés... », Munich, Librairie de J.G. Cotta, 1832, t. 1, p. 194 n° 1534.

**26.** Un Louis David, dont nous connaissons très peu des choses, est mis en apprentissage chez Pierre Brebiette le 1er juillet 1630 pour cinq ans (AN, MC, LXXXIV, 89). L'acte est publié dans *: Seule la peinture : Pierre Brebiette (1598 ?-1642),* cat. exp. Orléans, musée des beaux-arts d'Orléans, éd. musée des beaux-arts d'Orléans, 2001, p. 109). Toutefois, nous croyons que Jérôme s'est servi plutôt d'un dessin de son fils pour son travail.

**27.** Burin, 397 x 515 mm. Non mentionné dans l'IFF ; Londres, British Museum (1872,0214.402).

**28.** Estampes, N2 (Pellisson, Louis) ; IFF (Louis David), t. III, p. 396 n°36 ; Lucie Galactéros-de Boissier, *Thomas Blanchet (1614-1689),* Paris, Arthena, 1991, p. 482 n°G 24 bis.

**29.** Sa présence est documentée à Paris dans la troupe de Richemont, 29 mars 1661 (AN, MC, LXXXI, 73); troupe du maréchal de Villeroy, Grenoble, 21 septembre 1666 ( 202, 127). Il est à Bordeaux le 25 mai 1670 (Arch. de Bordeaux, GG 41, fol. 643), cf. Georges Mongrédien, Jean Robert, « Les comédiens français du XVIIe siècle. Dictionnaire biographique suivi d'un inventaire des troupes (1590-1710) d'après des documents inédits », Paris, éditions du CNRS, 1981.

**30.** Parmi les autres interprètes, outre Boulanger lui-même, nous citons : Jean-Jacques Thourneysen (1636-1711) 50 gravures ; Germain Audran (1631-1710) 6 gravures ; Nicolas Auroux (mort v. 1689) 7 gravures ; Mathieu Boulanger (actif à Lyon entre 1676 et 1686) et Conrad Lauwers (1632-1685 ?) 5 gravures ; François Cars (1631-1701) et Iacopo Piccini (vers 1617-1669) 2 gravures ;

Claudine Burnand (1630-1674), Gerrit van Houten (actif entre la fin du XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe siècle), Antoine Masson (1636-1700), Spirinx (1645-après 1687), Nicolas-Henri Tardieu (1674-1749) une gravure. Pour plus d'informations sur les œuvres d'après Blanchet voir Lucie Galactéros-de Boissier, *op. cit.*, p. 466-525.

**31.** Lucie Galactéros-de Boissier, *op. cit.*, p. 482.

**32.** Maxime Préaud, Pierre Casselle, Marianne Grivel, Corinne Le Bitouzé, *Dictionnaire des éditeurs d'estampes à Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Promodis, 1987, p. 226-227 (abrégé dorénavant en Préaud *et al.*). Claude Malbouré devait mourir après le 6 avril 1714, date à laquelle il passe un contrat pour la constitution d'une rentre (MC, XXIX, 35) et avant le 15 juillet 1719 quand sur le placard de décès de sa femme elle est indiquée comme étant sa veuve (MC, PL 15, 2173).

**33.** BnF, AA-3 ; IFF (Louis David), t. III, p. 391, n°7.

**34.** BnF, AA-3 ; IFF (Louis David), t. III, p. 392, n° 12.

**35.** Non mentionnée dans l'IFF, mais BnF Re-13 (5)-fol. n°248, cf. Jean Gaston, *Les images des Confréries Parisiennes avant la Révolution*, Paris André Martin 1910, p. 102 n°324. Foulon, ouvrier qui prépare les étoffes de laine en les faisant fouler au moulin (voir Antoine Furetière, *Dictionnaire universel,* t. 2, La Haye, Rotterdam, 1690).

**36.** Paris, Bibliothèque universitaire de la Sorbonne, RBA2=4-1, n°136.

**37.** Paris, musée Carnavalet, G. 22896. Exemplaire signé en bas à gauche : « L. david delineavit 1672. H.D.F.» cf. Victor Champier, *Les Anciens Almanachs illustrés. Histoire du calendrier depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, Paris, L. Frinzine, 1886, p. 96, ill. ; Brigitte de Monteclos, *Almanachs parisiens 1661-1716* cat. exp. 1997-1998, p. 30.

**38.** BnF, Hennin 4667 ; IFF (Jérôme David), p. 389 n°546.

**39.** Brigitte de Monteclos, *op. cit.*, p. 30.

**40.** *Ibid.*

**41.** Stéphane Loire, *op. cit.*, p. 175.

**42.** AN, MC, XLIII, 149. Le contrat est mentionné dans Maxime Préaud, « David, Louis », *Allgemeines Künstler-Lexicon*, 2000, vol. 24, p. 445-446.

**43.** Cet homonyme du graveur Jean Langlois (1649-1712), sans lien de parenté avec la dynastie des éditeurs et marchands qui domina le commerce de l'estampe à Paris au XVIIe siècle, est installé rue des Amandiers, paroisse Saint-Étienne-du-Mont. Il joignait à l'activité d'imprimeur celle de relieur et de restaurateur (voir Jean de La Tynna, *Almanach du commerce de Paris, du département de l'Empire Français et des principales villes du monde,* Paris, chez J. de La Tynna, 1809, vol. 12, p. 265.)

**44.** Voir annexe. Je tiens ici à remercier Maxime Préaud pour avoir facilité mes recherches et pour la transcription du document.

**45.** Les toiles peintes sont des tissus en coton à fleurs, feuillages et oiseaux coloriés, provenant des Indes. Seuls les contours sont esquissés au pochoir. Cf. Pierre Arizzoli-Clémentel, « L'indiennage en France au XVIIIe siècle », *Toiles de Nantes des XVIIIe et XIXe siècles*, cat. exp. 9 décembre 1977-29 janvier 1978, musée de l'Impression sur étoffes de Mulhouse, Mulhouse, Imprimerie Savernoise 1977, p. 6.

**46.** Henri Clouzot, *Histoire de la manufacture de Jouy et de la toile imprimée en France*, Paris et Bruxelles, Les éditions G. van de Oest, 1928, 2 vol.

**47.** Henry-René d'Allemagne, *La toile imprimée et les indiennes de traite*, Paris, Gründ, 1942, 2 vol.

**48.** Olivier Raveaux, « "À la façon du Levant et de Perse" : Marseille et la naissance de l'indiennage européen (1648-1680) », *Rives nord-méditerranéennes*, 28, 2008, p. 1-15.

**49.** Voir aussi Jean-Michel Papillon, *Traité Historique et Pratique de la gravure en bois*, éd. Maxime Préaud, Paris, édition des archives contemporaines, Paris, 1985, t. I, p. 67-70.

**50.** Clouzot, *op. cit.,* t. I, p. 2-3.

**51.** Madeleine Ferrières, *Le bien des pauvres : la consommation populaire en Avignon, 1600-1800*, Seyssel, Champ Vallon, 2004, p. 238.

**52.** C'est pourquoi la structure juridique de ces manufactures fut très souvent au départ celle d'une association. Voir Maurice Evard, *Toiles peintes neuchâteloises. Techniques, commerce et délocalisation,* « Nouvelle Revue neuchâteloise », n°89-90, XXIII, 2006, p. 13.

**53.** Aujourd'hui on connait au moins trois placards de thèses de la main de Louis David : la thèse de philosophie d'Alexandre Stevenon Privat Rochebaron, réalisée par David et Antoine Bastard (pas dans l'IFF) et publiée à Avignon par Michel Chastel en 1687. La composition allégorique aux armes du chapitre de Mende est dérivée dans le même sens d'une gravure de Gilles Rousselet aux armes de Cinq-Mars d'après Charles Le Brun gravée vers 1640-1641 (cf. Véronique Meyer, *L'Œuvre gravé de Gilles Rousselet, graveur parisien du XVIIe siècle*, Paris Commission des travaux historiques de la ville de Paris - Paris Musées 2004, n° 29) (Carpentras, bibliothèque-musée Inguimbertine, Rés. F.1 Don 2011) épreuve sur satin de soie brodé d'un orfroi de fils d'argent (cf. Jean-François Delmas, *Des collections de Dom Malachie d'Inguimbert à l'Inguibertine*, thèse de doctorat soutenue en 2018, Paris, École des chartes, p. 215) ; thèse de philosophie, au collège royal des Jésuites de Nîmes de Jean de Fonftroide (pas dans l'IFF), dédiée à Esprit Fléchier (1632-1710) évêque de Nîmes depuis 1689, précédemment évêque de Lavaur. Épreuve sur soie (placard, 103 x 55,5 cm) éditée à Avignon chez Michel Chastel, Avignon, médiathèque Ceccano, Est. atlas 29, pièce 2 [3]. Cf. Jean-François Delmas, *Estampes et textes imprimés sur tissus de soie : catalogue raisonné de thèses et d'exercices publics XVIIe-XIXe siècles*, « Bulletin du bibliophile », 2005, 1, n° 30 ; thèse de médecine de M. Chacun dédiée à Antoine Crescent Fagon (pas dans l'IFF) soutenue à Avignon, probablement entre 1708 et 1714 (placard, 223 x 227 cm.). Paris, faculté de Médecine, Ms 78 (4, 2e part.). Toutes ces informations proviennent des recherches de Véronique Meyer, que je tiens ici à remercier chaleureusement.

**54.** Nicole Garnier, *L'image populaire française*, Paris, Edition de la réunion des Musées Nationaux, 1990, t. I, p. 16.

**55.** BnF, Hennin, 4905, ft 5, cf. Champier, *op. cit.,* p. 98 ; IFF (Nicolas Ier Langlois), t. VI, n°171 ; Maxime Préaud dans Images du Grand Siècle, l'estampe française au temps de Louis XIV, cat. exp. 2015-2016, p. 274 n° 98.

**56.** Préaud *et alii, op. cit.*, p. 194-196. Nicolas Ier Langlois était le fils du célèbre éditeur parisien François Langlois dit Ciartres (1588-1647), responsable de la diffusion de certaines œuvres de Jérôme David. En 1675 il hérita du fonds de Jacques Lagniet *Les Plus Illustres Proverbes*, qui contient de nombreuses gravures de Jérôme David ; il possédait également la plaque gravée par Louis David, *Comme l'Eternel promet à Abraham, que toutes les nations de la terre seront benies en sa presence*. Sur le rapport à la fois professionnel et amical entre Langlois et Jérôme David, voir Francesca Mariano, « Le séjour en Italie du graveur français Jérôme David et son rôle dans l'interprétation des modèles italiens à Paris », *ArtItalies*, 23, 2017, p. 52-54.

**57.** Sur cet éditeur, marchand d'estampes et peut-être graveur lui-même, établi dans la rue du Petit-Pont, *au Chaudron*, puis sur la place Maubert en 1652 sous l'enseigne *Pomme rouge* et en 1653 locataire de l'*Image Sainte-Geneviève* dans la rue Saint-Jacques, voir IFF (Louis Boissevin), t. I, p. 394 ; Préaud *et alii*, *op. cit.*, 1987, p. 57.

**58.** Nous ne connaissons pas la date exacte de la mort de Jérôme David, son inventaire d'après décès n'a pas été retrouvé. Comme l'observe Maxime Préaud (communication orale), la rédaction de ce type d'inventaire n'était pas nécessaire si le défunt n'avait qu'un héritier.

**59.** Archives départementales de Vaucluse, série E, étude de Beaulieu, n° 652 (Félix Gay, 1677), fol. 342-344 v. (abrégé dorénavant en AD84), pour la transcription intégrale voir Chobaut, « L'industrie des Indiennes à Avignon et Orange (1677-1884) », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 3e série, III, 1938, p. 134, p. 155-157. Comme c'était souvent le cas, la société était constituée d'un

ou plusieurs techniciens, souvent étrangers, et d'investisseurs locaux, attirés par le produit pour leur commerce.

**60.** Chobaut en 1938, p. 134.

**61.** Le mariage fut célébré seulement en 1683, cf. AD84, Actes paroissiaux et d'état civil d'Avignon. Paroisse catholique Notre-Dame la Principale. Mariages, juin 1673-janvier 1686, fol. 265. L'acte de mariage, daté 10 octobre 1683, est publié par Duhamel, *op. cit.*, p. 4, note 1. Avant leur mariage, le couple avait déjà eu trois enfants, morts en bas d'âge : Pierre né le 3 janvier 1678 (AD84, Actes paroissiaux et d'état civil d'Avignon. Paroisse catholique Notre-Dame la Principale. Baptêmes (1565-1792). 1674-janvier 1680, fol. 321) et mort le 7 avril 1678 (AD84, Actes paroissiaux et d'état civil d'Avignon. Paroisse catholique Notre-Dame la Principale. Sépultures (juillet 1677-février 1691, fol. 265)) ; Bernard né le 24 août 1681 (AD84, Actes paroissiaux et d'état civil d'Avignon. Paroisse catholique Notre-Dame la Principale. Baptêmes (1565-1792). 1674-janvier 1680, fol. 337) et mort le 22 août 1681 (AD84, Actes paroissiaux et d'état civil d'Avignon. Paroisse catholique Notre-Dame la Principale. Sépultures (juillet 1677-février 1691, fol. 289) ; Pierre, né le 15 août 1682, fut baptisé par Pierre Mignard (AD84, Actes paroissiaux et d'état civil d'Avignon. Paroisse catholique Notre-Dame la Principale. Baptêmes (1565-1792). Janvier 1680-fevrier 1686, fol. 372) et il mourra le 6 octobre 1683 (AD84, Actes paroissiaux et d'état civil d'Avignon. Paroisse catholique Notre-Dame la Principale. Sépultures (juillet 1677-février 1691, fol. 311)).

**62.** Il ne s'agit pas d'un cas isolé, ce qui par ailleurs permet de mieux saisir le rôle des femmes souvent si difficile à appréhender : en 1693, dans l'atelier d'Adam Farange à Nîmes est attestée la présence féminine d'une veuve qui grave les bois pour imprimer les indiennes, cf. Albert Puech, « La vie de nos ancêtres d'après leurs livres de raison, ou les Nîmois dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, VII^e^ série, t. X, 1887, p. 134. Les femmes étaient souvent chargées de retoucher au pinceau les pièces imprimées, voir Chobaut, *op. cit.,* p. 140.

**63.** Chobaut, *op. cit.*, p. 135.

**64.** Olivier Raveaux, « Espace et technologies dans la France méridionale d'Ancien Régime: l'exemple de l'indiennage marseillais (1648-1793) », *Annales du Midi*, 116-246, 2004, p. 157-158.

**65.** Ferrières, *op. cit.*, p. 228.

**66.** Chobaut, *op. cit.*, p. 137.

**67.** Chobaut (*op. cit.*, p. 135-145) en dénombre quinze, les plus importants étant ceux de Bourdin et de Gigoux.

**68.** Hyacinthe Chobaut, *Graveurs et marchands d'estampes avignonnais,* dans Sylvain Gaignière, « Catalogue de l'Imagerie Populaire Religieuse Avignonnaise », Avignon Rullière Frères, 1943, p. IV.

**69.** Chobaut, *op. cit.*, p. 136.

**70.** Puech, *op. cit.*, p. 134.

**71.** Puech, *op. cit.*, p. 133.

**72.** AD84, Actes paroissiaux et d'état civil d'Avignon. Paroisse catholique Notre-Dame la Principale. Baptêmes (1565-1792). Janvier 1680-fevrier 1686, fol. 389.

**73.** Chanoine coadjuteur du pénitencier Jean Vespe, François Matthieu devient chanoine pénitencier en 1658. Vers 1675, il résigna son canonicat en faveur du chanoine Chou, cf. Gaignière, *op.cit.*, p. 125.

**74.** IFF (Louis David) n°9 p. 392 ; BnF, AA-3.

**75.** Gaignières, *op. cit.*, n. 331, p. 125.

**76.** Duhamel, *op. cit.*, p. 6.

**77.** J.-F. Cerquand, « L'imagerie populaire à Avignon et dans le Comtat, XVII^e^ et XVIII^e^ siècle », Avignon, Séguin frères, 1883.

**78.** Voir notamment Cerquand, *op.cit.* ; Chobaut dans Gagnière, *op. cit.,* p. III-VIII ; Françoise Lapadu-Hargues, Georges Henri Rivière, « Imagerie, cartes à jouer, toiles imprimées : problèmes d'évolution et d'interdépendance des centres de production et des styles », *Arts et traditions*

*populaires*, 13e année, n. 3/4, 1965, p. 221-222 ; Michel Mus, « L'imagerie populaire avignonnaise : un témoin de la sensibilité religieuse des couches populaires à l'époque moderne et au XIXe siècle », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale,* t. 94, n. 156, 1982, p. 41-60.

**79.** Jean Adhémar, « Hypothèses sur la formation des imagiers provinciaux français du XVIIe et du XVIIIe siècle», *Arts et traditions populaires*, 3e année, n° 3, 1955, p. 208-210 ; Marianne Grivel, *op. cit.,* 1986, p. 246-269.

**80.** Le 12 janvier 1685 naît sa dernière fille Marguerite. AD84, actes paroissiaux et d'état civil d'Avignon. Paroisse catholique Notre-Dame la Principale. Baptêmes (1565-1792). Janvier 1680-février 1686, fol. 397.

**81.** Le 10 novembre 1680 Louis David et Claude Roman portent sur les fonts baptismaux Louis, fils de Pierre Roman, dont nous donnons la transcription du document : « Anno quo supra et die sexta nouembris natus est et die decima eiusdem mensis baptisatus fuit Ludovicus filius Petri Roma et Elizabethe Menotte coniugum ; patrinus fuit d. Ludovicus Dauid, matrina Claudia Roma coniuges ». (AD84, Actes paroissiaux et d'état civil d'Avignon. Paroisse catholique Notre-Dame la Principale. Baptêmes (1565-1792), janvier 1680-février 1686, fol. 348).

**82.** AV, Etude de Beaulieu, n°377, fol. 8 v, cf. Chobaut, *op. cit.,* p. 135 et note 12.

**83.** Robert Tressiard-Crotta est né le 16 mai 1681. Les documents nous informent qu'en 1695, Robert Tressiard-Crotta, en jouant avec Laurent, fils de Louis David, lui fracture une jambe et que grâce à l'entremise d'amis communs, le procès a été évité, mais la veuve Crotta dut payer, pour les dommages et intérêts, la somme de deux louis d'or neuf, valant vingt-huit livres monnaie de France (Avignon, bibliothèque municipale, Ms 5918), cf. Jacques Michel, « Avignon et ses Suisses », Avignon, J. Michel 1993, p. 509.

**84.** AD84, Etude de Beaulieu, n°819 (tables), fol. 77, cf. Chobaut, *op. cit.*, p. 135 et note 13.

**85.** Ferrières, *op. cit.,* p. 190.

**86.** Raveaux, *op. cit.*, p. 159.

**87.** La carte mesure 1,45 x 1,40 mètre.

**88.** Dans l'angle supérieur droit apparaissent les armes du Saint-Siège avec la Foi et la Fidélité et celles du pape Clément XIII ; en bas à gauche, on remarque au nord, une partie du Dauphiné jusqu'à Donzère ; au midi, le territoire de la Provence jusqu'à Saint-Andiol ; à l'est, une partie de la viguerie d'Apt ; à ouest, une partie du Languedoc, jusqu'à Montfrin. Outre les noms respectifs de chaque ville ou communauté, y figurent les principaux monuments, comme fortifications, églises ou chapelles ; pour quelques-unes, telle la ville d'Avignon, l'artiste ajouta de petits plans.

**89.** Duhamel, *op. cit.,* p. 21.

**90.** Avignon, Archives municipales d'Avignon 1Fi17.

**91.** Avignon, bibliothèque Ceccano, Est. Atl. 116.

**92.** Duhamel, *op. cit.*, p. 14; Cerquand, *op. cit.*, p. 5. Très probablement Louis David use du même procédé quand il est chargé de retoucher une planche de Philippe Mellan pour la confrérie des tailleurs, cf. abbé H. Requin, « Philippe Mellan graveur d'Avignon (1657-1674) », Caen, Henri Delesques, 1896, Extrait du *Congrès archéologique de France*, année 1893, p. 7.

**93.** Avignon, Offray, 1701. Pour une plus ample étude de cette publication voir Jérôme de La Gorce, « Avignon 1701 », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], Le promeneur de Versailles, mis en ligne le 03 avril 2018, URL : http://journals.openedition.org/crcv/14802.

**94.** Sur cet artiste voir Jacqueline Lacroix-Vaubois, « Cotelle, Jean II » *Allgemeines Künstler-Lexikon*, Berlin, De Gruyter, 1999, vol. 21, p. 503-504, et du même auteur « Entrée des ducs de Bourgogne et de Berry à Avignon », dans catalogue de

l'exposition, *1646-1708, Jean Cotelle des jardins et des Dieux*, (dir. Béatrice Sarrazin, établissements public du château de Versailles du Musée et du domaine national de Versailles, 12 juin -16 septembre 2018) p. 196-197, n° 92-94.

**95.** Sur la dynastie des Peru voir Adrien Marcel, « Les Péru, sculpteurs et architectes d'Avignon », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1928, 2e série, tome XXVIII, p. 1-157.

**96.** Cerquand, *op. cit.,* p. 12, n°14.

**97.** Duhamel, *op. cit*., p. 20; Cerquand, *op. cit*., p. 18, n°45.

**98.** BnF, Estampes, AA-3 ; IFF (Louis David), n° 26, p. 394.

**99.** Ce traité de Rigaud ne fut jamais imprimé, toutefois le manuscrit et les illustrations dessinées par l'auteur même et gravées par David sont conservées à la Bibliothèque municipale de Marseille, Ms. 960, voir Whitmore P.J.S., *The order of Minims in Seventeenth-Century France*, The Hague, M. Nijhoff, 1967, p. 169.

**100.** Duhamel, *op. cit*., p. 21.

**101.** Le nom de l'artiste ne figure pas dans l'IFF, toutefois il participa au moins à l'illustration de *Observation de chirurgie, au sujet d'une plaie à la tête avec fracas, et une pièce d'os implantée dans le cerveau pendant un mois*, ouvrage du chirurgien Louis-François Manne, publié à Avignon chez François Girard en 1729 (in-12°), BnF, 8-TD87-30. Cf. Jacques Catier, *J.-J. Bonhomme : chirurgien anatomiste avignonnais méconnu (1708-1793), ou la naissance du cerveau au XVIIIe siècle*, Laudun, L'Éphémère, 2007, p. 68.

---

## RÉSUMÉS

Cette contribution se propose d'explorer pour la première fois l'ensemble de la carrière du graveur, fabricant d'indiennes et éditeur Louis David (1644-vers 1718), menée à Paris puis à Avignon. Après une collaboration initiale avec son père dans le domaine de l'estampe à Paris, Louis David diversifia sa production et participa à la naissance de la fabrication des indiennes en France. Les compétences acquises dans ce domaine et la présence de la famille de sa femme le poussèrent à s'établir en 1677 à Avignon, alors sous l'autorité papale, où il ouvrit le premier atelier d'indiennes de la ville. Parallèlement à cette production, qu'il n'abandonna jamais, Louis David fut actif à Avignon en tant que graveur pour d'illustres commanditaires, imagier et aussi éditeur à partir de 1683.

This article aims to explore for the first time the entire career of the etcher, indiennes maker and publisher Louis David (1644-vers 1718), spent in Paris and then in Avignon. After an initial collaboration with his father in the field of engraving in Paris, Louis David expanded his production and took part in the beginning of indiennes's fabrication in France. The acquired skills in this field and the his wife family's presence pushed him to move in 1677 to Avignon, at the time under the papal authority, where he opened the first atelier of indiennes in the city. In addition to these production, that he'd never abandoned, Louis David was active as a engraver for distinguished patrons, as a imagier and also as publisher since 1683.

## INDEX

**Index géographique :** France
**Index chronologique :** 17e siècle

## AUTEUR

FRANCESCA MARIANO

Docteur en histoire de l'art, membre associé du Criham (EA 4270) université de Poitiers